



Championnat Scolaire Phase départementale en Ile-et-Vilaine Règlement intérieur

Les Championnats Scolaires se déroulent sur trois niveaux (écoles, collèges et lycées) en trois phases :

1. Phase départementale: qualificative pour la finale académique.
2. Phase académique: par équipe, qualificative pour la finale nationale.
3. Phase nationale: par équipe, décernant le titre de champion de France.

Règlement en ligne sur le site de la FFE : <http://www.echecs.asso.fr/Reglements/321.pdf>

En Ile-et-Vilaine, la phase départementale se déroule sur 2 rencontres d'une demi-journée avant le 31 janvier (voir annexe 1), comme suit :

- 1^e rencontre, écoles, collèges et lycées : un tournoi d'une demi-journée en individuel, sur plusieurs dates et plusieurs lieux de jeu. Ce tournoi est qualificatif pour la 2^e rencontre par équipe ci-dessous.
- 2^e rencontre, écoles et collèges seulement : un tournoi d'une demi-journée par équipe de 8 joueurs (dont au moins 2 filles), élèves du même établissement scolaire.

Seuls les établissements scolaires du département peuvent s'inscrire à la phase départementale et chaque établissement peut inscrire autant d'élèves que souhaité. Les participants, qui appartiennent aux établissements inscrits, sont eux-mêmes obligatoirement licenciés B (ou A) au sein d'un club affilié à la Fédération Française des Echecs.

L'inscription aux tournois est gratuite.

Phase départementale : 1^e rencontre en INDIVIDUEL

Il est demandé aux établissements :

- une semaine avant la date de la compétition, d'envoyer à l'organisateur du lieu de jeu (voir annexe 1) **une fiche d'inscription** (voir annexe 2) et le prix de la licence B pour chaque participant qui n'est pas encore licencié FFE (3 € en 2010-2011)
- le jour de la rencontre : d'apporter un **certificat de scolarité** de préférence collectif, pour tous les élèves participant au tournoi.

Déroulement de la rencontre

La cadence de jeu est unique, soit 15 min chacun au KO, système suisse intégral en 5 rondes minimum. Le classement est individuel. Les départages adoptés sont dans l'ordre : Bucholz tronqué, Bucholz médian et performance.

La rencontre se joue sur 3 niveaux : écoles, collèges et lycées. En cas d'insuffisance des effectifs lycées, les tournois collèges et lycées pourront être fusionnés.

Pour chaque site d'accueil, un classement par établissement est établi sur les 8 premiers joueurs comportant au moins 2 féminines, d'une même école ou d'un même collège.

Qualification des équipes

Le Correspondant Scolaire Départemental classe l'ensemble des équipes, complètes ou non*, ayant participé à la phase en individuel sur les différents lieux de jeu. Il détermine les établissements qualifiés pour la phase départementale par équipe en fonction de la capacité de la salle de jeu prévue pour cette phase.

Un établissement peut qualifier un maximum de 3 équipes.

Les équipes de 4 lycéens sont automatiquement qualifiées pour la phase académique.

*Il sera toléré un forfait sur le 8^e échiquier (écoles et collèges) sauf pour les premières équipes des établissements qui en présenteront plus d'une. Une équipe complète reste toujours prioritaire pour la qualification quels que soient ses résultats par rapport à une équipe incomplète.

Phase départementale : 2^e rencontre par EQUIPE

Cette rencontre se joue sur 2 niveaux : écoles et collèges.

Il est demandé aux établissements qualifiés :

- une semaine avant la date de la compétition d'envoyer à l'organisateur du lieu de jeu ainsi qu'au Correspondant Scolaire Départemental **une fiche d'inscription** (voir annexe 3) et le prix de la licence B pour chaque participant qui n'est pas encore licencié FFE (3 € en 2010-2011)
- le jour de la rencontre, d'apporter :
 - un **certificat de scolarité** de préférence collectif.
 - une **liste ordonnée** de ses joueurs (voir règles ci-après et exemple en annexe 3)

Constitution des équipes

Les joueurs de cette 2^e rencontre ne sont pas obligatoirement ceux qui ont participé à la 1^e rencontre en individuel, mais ils sont tous élèves d'un même établissement qualifié.

L'équipe est constituée de 8 joueurs plus 2 remplaçants éventuels. L'équipe doit comporter au moins 2 filles.

L'accompagnateur de l'équipe doit fournir une liste ordonnée de ses joueurs. Les joueurs, y compris les remplaçants, sont consignés en une liste unique dont l'ordre ne sera plus modifié durant toute la rencontre.

Pour ordonner les joueurs, 3 règles doivent être respectées :

1. Les joueurs classés (ceux dont l'indice rapide ne se termine pas par un 9) doivent être placés avant les joueurs non classés (ceux dont l'indice rapide se termine par un 9)
2. Si deux joueurs classés ont une différence d'indice rapide de plus de 103 points, le mieux classé doit être placé devant le moins bien classé. Ils peuvent être intervertis dans le cas contraire, en faisant attention que cette règle soit respectée entre tous les joueurs classés.
3. Les joueurs non classés (placés en fin de liste d'après la règle 1) sont ordonnés par ordre de catégorie d'âge, minimales en premiers jusqu'à petits poussins en dernier.

Déroulement de la rencontre

Intégration des remplaçants

A chaque ronde, l'accompagnateur de l'équipe peut décider d'intégrer un ou deux remplaçants en faisant sortir un ou deux titulaires : un échiquier laissé vacant par un titulaire est comblé par le joueur qui le suit immédiatement dans la liste initiale. Les remplaçants jouent donc, lorsqu'ils sont intégrés, sur le dernier ou l'avant-dernier échiquier.

Cadence

La cadence de jeu est unique, soit 15 min chacun au KO, système suisse intégral en 4 rondes minimum.

Appariements et départages

Pour l'appariement de la ronde 1, les équipes sont classées en fonction de la moyenne des classements rapides de tous les joueurs figurant sur la feuille de composition. Les joueurs non classés reçoivent le classement 1000 à cette fin.

Le système suisse, toutes rondes ou formule coupe sera choisi en fonction du nombre d'équipes. La formule et les règles de départage seront annoncées par l'arbitre avant la 1^e ronde.

Qualification des équipes

À l'issue de cette rencontre, les titres de champions départementaux École / Collège sont décernés. Les 3 premières équipes de chaque niveau (École / Collège) sont automatiquement qualifiées pour la finale académique. Pour déterminer les 3 équipes qualifiées en cas d'égalité, un blitz de départage pourra être organisé.

D'autres équipes pourront éventuellement être repêchées en fonction du nombre de places disponibles pour la finale académique.

Rappel : les équipes de 4 lycéens sont automatiquement qualifiées pour la phase académique.

Pénalités

Non-respect de la présence des féminines :

Une équipe d'école ou collège avec une seule fille est considérée forfait sur le 8^e échiquier.

Une équipe d'école ou collège sans fille est considérée forfait sur les 7^e et 8^e échiquiers.

Non-respect de l'ordre établi des échiquiers lors des remplacements :

Perte pour l'équipe fautive sur tous les échiquiers à partir du premier joueur mal placé

Équipe incomplète :

Forfait sur les échiquiers vides.

Annexe 1

Lieux de jeu en 2010-2011

Phase départementale en individuel (écoles, collèges et lycées)

Les établissements du département sont répartis sur plusieurs sites d'accueil :

- mercredi 8 décembre à Fougères : Ecole Du Guesclin, 2 rue Champ des cartes (écoles), n° d'homologation : 19191
- mercredi 15 décembre à Liffré : Collège St Michel, 15 rue des écoles
collèges n° d'homologation : 19194
écoles n° d'homologation : 19516
- mercredi 15 décembre à Rennes : Collège St Vincent, 57-75 rue de Paris
collèges n° d'homologation : 19193
écoles n° d'homologation : 19192
lycées n° d'homologation : 19515

Phase départementale par équipe (écoles et collèges) :

mercredi 26 janvier 2011 au collège St Michel à Liffré,
collèges n° d'homologation : 19195
écoles n° d'homologation : 19517

Phase académique par équipe (écoles et collèges) :

mercredi 23 mars 2011 au Centre Intergénération, 7 rue des écoles à Liffré

Annexe 2



FICHE D'INSCRIPTION

Championnat Scolaire 2010-2011
Phase départementale en individuel
Mercredi décembre 2010 à **Ville**



Nom de l'établissement :

Code RNE :

Nom, fonction et mail des encadrants scolaires :

N°	Nom	Prénom	Sexe	Date de naissance	A payer 0 si licencié 3 € si non licencié
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					

Autant de participants que l'on veut !

Présenter un certificat de scolarité de préférence collectif le jour de la compétition.

Fiche à renvoyer (ou pour demander des informations supplémentaires)

Coordonnées du club organisateur : tél, mail

Annexe 3

FICHE D'INSCRIPTION

Championnat Scolaire 2010-2011

Phase départementale par équipe

Mercredi 26 janvier 2011 à Liffré

Une équipe doit obligatoirement être constituée de la façon suivante :

1. **8 élèves de l'établissement, dont au moins 2 filles,**
2. 1 ou 2 élèves supplémentaires peuvent éventuellement être « remplaçants ».
3. **Tous ces élèves doivent être licenciés de la FFE.**

Remarques :

- Les joueurs peuvent ne pas avoir participé à la phase en individuel mais doivent être licenciés de la FFE. Contacter le club s'il faut licencier des joueurs (3 € par licence).
- Les remplaçants peuvent se substituer à un joueur lors d'une (ou plusieurs) ronde(s), le joueur retrouvant sa place à la ronde suivante. Nommer 2 remplaçants permet donc de faire participer 10 élèves au lieu de 8.

Le tableau ci-dessous doit être rempli (avec l'aide du club si besoin) en ordonnant obligatoirement vos joueurs en suivant scrupuleusement les règles ci-dessous.

L'ordre ne pourra plus être modifié après le début de la compétition.

1^e règle : mettre en premier les *joueurs classés*¹ dans l'ordre décroissant de leur classement rapide et en respectant la *règle des 103 points*².

2^e règle : mettre ensuite les *joueurs non classés*¹ dans l'ordre décroissant de catégorie d'âge (minimes, benjamins, pupilles, poussins, petits-poussins : voir tableau en fin de document)

Liste valide			
N°	Joueur	cat	Classement rapide
1	Malo	Pup	1540
2	Bruno	Pup	1630
3	Angèle	Pup	1250
4	Marc	Pou	960
5	Marion	Pup	810
6	Antoine	Pup	999
7	Pierre	Pou	799
8	Antonin	Ppo	799
Bruno peut être mis derrière Malo car $1630 - 1540 = 90 < 103$.			
Antoine doit être mis derrière Marion car il est non classé.			

Liste non valide			
N°	Joueur	cat	Classement rapide
1	Malo	Pup	1540
2	Bruno	Pup	1630
3	Antoine	Pup	999
4	Angèle	Pup	1250
5	Marion	Pup	810
6	Marc	Pou	960
7	Antonin	Ppo	799
8	Pierre	Pou	799
Antoine n'est pas classé, il ne peut donc être devant des classés.			
Marion doit être derrière Marc car $960 - 810 = 150 > 103$.			
Antonin doit être derrière Pierre car il est Ppo.			

¹ Un joueur est classé lorsque son indice rapide ne se termine pas par un 9.

Exemple Antoine a un indice rapide de 999, il n'est donc pas classé et sera positionné dans la 2^e partie de la liste

² Règle des 103 points : 2 joueurs classés peuvent être intervertis si leur différence d'indice rapide ne dépasse pas 103 points. Voir l'exemple dans la liste valide.

Nom de l'établissement :

Code RNE :

Nom, fonction et mail des encadrants scolaires :

N°	Nom	Prénom	Sexe	Date de naissance	Catégorie	Classement rapide
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Un certificat de scolarité (si possible collectif) sera exigé le jour de la compétition.

Fiche à renvoyer (ou pour demander des informations supplémentaires)

Anne Ruhlmann Correspondante Scolaire Départemental

scolaires@echecs35.fr

02 99 55 68 94

Saison 2010-2011

Année de naissance	Catégorie	Abréviation
2003 et après.	Petit poussin	Ppo
2002 - 2001	Poussin	Pou
2000 - 1999	Pupille	Pup
1998 - 1997	Benjamin	Ben
1996 - 1995	Minimes	Min
1994 - 1993	Cadet	Cad
1992 - 1991	Junior	Jun